



A nos membres et sympathisants

Villeneuve, le 4 décembre 2014

*Informations suite à l'assemblée générale du 27 novembre 2014, concernant le projet de sécurisation de la falaise du Châble du Midi, qui sera probablement mis à l'enquête en février 2015*

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Suite à notre toute récente assemblée générale, notre comité, dans le souci de vous informer de façon plus concrète au sujet du projet cité en titre, a pensé utile de vous adresser sous forme écrite les réflexions et observations qui vont suivre, en souhaitant qu'elles permettront à chacun de se faire une idée plus circonstanciée des positions et enjeux ici concernés et, cas échéant, dissiper d'éventuels malentendus :

Après notre victoire confirmant la fin définitive de la carrière de Planche-Boetrix, nous avons pris connaissance avec attention de ce projet de sécurisation tel qu'envisagé au Châble du Midi, projet prévoyant notamment un défrichage de 7'104m<sup>2</sup> au haut de la falaise et un agrandissement de la balafre de 37m vers le haut. Cela nécessiterait des travaux difficiles, voire « acrobatiques » durant 24 à 36 mois, à partir de l'été/automne 2015. Cette sécurisation est le prélude à une 2<sup>ème</sup> phase d'exploitation, dite de finalisation, consistant à reprofiler en terrasses espacées de 15m environ, l'ensemble de la falaise pour lui donner une pente moyenne de 65 à 66°, censée faciliter la végétalisation. Cette 2<sup>ème</sup> phase se confinerait au périmètre actuel, en l'approfondissant, et devrait durer environ 8 années selon l'exploitant. SOS-Arvel a une solution pour réduire la période de fortes nuisances à 4 ans au maximum.

Nous voulons aussi vous dire, haut et fort, que nous déplorons cet agrandissement de la balafre, certes limité à environ l'équivalent d'un terrain de football, mais en principe inacceptable !

La Commission de travail, chargée de réviser le projet de 2012 et d'élaborer une solution moins dommageable, s'est assurée la collaboration et l'appui de toutes les instances décisionnelles ou pouvant influencer de manière déterminante l'analyse des juristes. Elle s'est attachée les services du Prof. Löw, autorité incontestable en la matière. Ainsi, la solution maintenant proposée, qui devrait être mise à l'enquête publique en février 2015, a

obtenu la caution de toutes les organisations et services étatiques concernés, et surtout les conseils et recommandations du Prof. Löw.

D'autre part, le besoin de sécuriser est difficilement contestable : les spécialistes pensent qu'un éboulement de moyenne à forte importance pourrait faire rebondir des blocs jusque chez M Bianchin et les commerces les plus proches. **Nous ne pouvons pas dire aujourd'hui le contraire de ce que nous avons affirmé depuis longtemps !**

Enfin SOS-Arvel est seul, avec Helvetia Nostra, à continuer la lutte pour obtenir la fin de toute nuisance de carrières sur le flanc des Monts d'Arvel. Comme vous le savez, **seules des exploitations souterraines sont envisageables**, à condition qu'elles soient conçues, ainsi que les installations annexes, en tenant compte du respect de la nature et de l'environnement.

Hélas, Pro Natura, le WWF et la Fondation Suisse pour la Protection des Paysages, les responsables du tourisme de la Riviera et du Canton, les responsables du futur hôpital ont tous baissé pavillon. Ils avaient du reste déjà accepté le premier projet de 2012, beaucoup plus dommageable!

Ainsi, vu la situation administrative et juridique et la position favorable de toutes les instances officielles concernées, SOS-Arvel n'aurait aucune chance devant les tribunaux en cas d'opposition suivie de recours. Ce serait de l'argent gaspillé et de l'énergie perdue.

Avec l'attitude ouverte au dialogue de la nouvelle Direction des Carrières d'Arvel SA, nous avons pensé obtenir « mieux et davantage » en discutant et négociant avec l'exploitant qui a compris qu'il devait aussi soigner son image dans la population. Nous serons donc peut-être amenés à faire quelques concessions mineures en échange de ce que nous considérons comme essentiel à moyen et long terme. C'est vrai qu'il est difficile d'accepter ce défrichement de 7'104m<sup>2</sup>, mais quelle autre position ou solution pouvons-nous prendre avec quelques chances de succès ? Nous sommes persuadés que c'est la meilleure solution pour SOS-Arvel et la région, conscients qu'il est préférable d'obtenir satisfaction pour le but principal, soit **la fin définitive de toute exploitation à ciel ouvert sur les Monts d'Arvel**. Ce point-là n'est pas négociable ; nous pensons que c'est un fait quasiment acquis, selon les déclarations de l'exploitant et du Canton.

Nous restons évidemment ouverts à toute proposition de nos membres pouvant contribuer à une meilleure ou à une autre solution.

Espérant vous avoir bien informés, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chers Amis, nos cordiales salutations.

Au nom du Comité : Charles Willen, Président